

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 9 juin 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 1er, 2, 3 et 4 juin 2021**

**2021 DAC 504** Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Léo Staats et Gustave Ricaux au 16 rue Saulnier à Paris 9e.

**Madame Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 18 mai 2021, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Léo Staats et Gustave Ricaux au 16, rue Saulnier à Paris 9e ;

Vu l'avis du conseil du 9e arrondissement en date du 17 mai 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice, au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Léo Staats et Gustave Ricaux au 16, rue Saulnier à Paris 9e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : «En ce lieu ont enseigné deux grands artistes de l'Opéra national de Paris Léo Staats 1877-1952 maître de ballet-chorégraphe et Gustave Ricaux 1884-1961 premier danseur-professeur éminent.»

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 400 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2021 et suivants.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**